

Attitudes linguistiques et transfert à l'anglais dans une communauté franco-américaine non homogène : le cas de Bristol (Connecticut)

Mariame Bagaté, Jodie Lemery, Véronique Martin, Louis Stelling et Nadja Wyvekens

Numéro 17, printemps 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005229ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005229ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bagaté, M., Lemery, J., Martin, V., Stelling, L. & Wyvekens, N. (2004). Attitudes linguistiques et transfert à l'anglais dans une communauté franco-américaine non homogène : le cas de Bristol (Connecticut). *Francophonies d'Amérique*, (17), 17-33. <https://doi.org/10.7202/1005229ar>

ATTITUDES LINGUISTIQUES ET TRANSFERT À L'ANGLAIS DANS UNE COMMUNAUTÉ FRANCO-AMÉRICAINNE NON HOMOGÈNE : LE CAS DE BRISTOL (CONNECTICUT)

Mariame Bagaté, Jodie Lemery, Véronique Martin,
Louis Stelling, Nadja Wyvekens
University at Albany, State University of New York

Dès le début de leur implantation dans le nord-est des États-Unis au XIX^e siècle, les communautés franco-américaines se sont préoccupées du maintien du français en s'efforçant de freiner le transfert à l'anglais. En créant un réseau d'institutions de langue française dans un contexte d'immigration continue, elles ont largement réussi à résister à l'assimilation linguistique américaine pendant presque un siècle. Toutefois, à partir des années 1930, la crise économique et les changements sur le plan des lois d'immigration ont fortement réduit l'arrivée de nouveaux francophones. Cette fin du renouvellement linguistique de la population franco-américaine a entraîné une accélération du transfert à l'anglais (Weil, 1989 ; Roby, 1990 et 2000 ; Chartier, 1991).

Si l'on accepte cette thèse, le cas des Franco-Américains de Bristol, dans l'État du Connecticut, s'avère intéressant parce qu'il s'agit d'une communauté où l'immigration en provenance du Canada francophone a repris dans les années 1950. Ces vagues de nouveaux arrivants ont été accompagnées par une migration importante de Franco-Américains du nord du Maine. On peut donc se demander si l'arrivée de ces nouveaux francophones à Bristol a modifié le processus de transfert à l'anglais et dans quelle mesure.

Dans cet article, nous essayons de décrire le processus de transfert linguistique à Bristol. Nous présentons d'abord un bref historique de cette communauté francophone ainsi que des données démographiques puisées dans plusieurs recensements du *United States Census Bureau*. Ensuite, nous analysons des commentaires provenant d'une trentaine d'entretiens réalisés auprès des Franco-Américains de Bristol au cours de l'été 2002¹ et comparons l'origine, l'appartenance à la première, deuxième ou troisième génération d'immigrants, le type de mariage (exogame, endogame), l'usage et la transmission de la langue ainsi que les attitudes linguistiques des locuteurs interviewés.

Selon une première analyse, il semble que malgré des signes d'une certaine vitalité linguistique à Bristol, la nouvelle immigration n'a réussi qu'à ralentir le transfert à l'anglais. Ceci paraît attribuable en partie au fait que les nouveaux Franco-Américains arrivés à Bristol après la Deuxième Guerre mondiale ne se sont pas, pour la plupart, identifiés à la communauté franco-américaine formée avant la guerre, mais sont plutôt restés divisés en différents sous-groupes selon leurs lieux d'origine et leurs attitudes linguistiques et culturelles. Nos recherches portent à croire que le caractère hétérogène de cette communauté constitue un frein aux échanges et aux interactions linguistiques nécessaires au maintien du français.

Histoire

Étant donné que l'histoire des Franco-Américains est assez connue, nous allons nous limiter ici au rappel des éléments principaux qui se rapportent à notre étude. Selon Albert Faucher (cité par Roby, 1990, p. 7), « l'événement majeur de l'histoire canadienne-française au XIX^e siècle » est l'accroissement considérable de l'immigration des Canadiens vers les États-Unis à partir de 1840. Yves Roby constate que 900 000 Québécois se sont installés aux États-Unis entre 1840 et 1930 (Roby, 1990, p. 7). Cette immigration massive garde un caractère assez particulier parce qu'une fois installés, les Franco-Américains se sont efforcés de reconstruire leurs propres communautés en sol américain. Les immigrants, très attachés à leur culture d'origine, ont pu mettre en place les structures nécessaires à la continuité et à la transmission de leur langue et de leurs traditions. Ils ont ainsi créé leurs propres écoles, églises, journaux et organisations culturelles.

Malgré le peu de ressources disponibles², nous savons que dans ses grandes lignes l'histoire de la communauté franco-américaine de Bristol est similaire à celle des autres communautés francophones mieux connues du nord-est des États-Unis, telles que Lewiston dans le Maine, Lowell dans le Massachussets ou Woonsocket dans le Rhode Island. Cependant, la communauté de Bristol est différente, entre autres parce qu'elle n'a pas attiré autant d'immigrants à la fin du XIX^e siècle que les autres communautés, ce qui a retardé la création de ses institutions.

Ce n'est qu'au début du siècle dernier que cette population est devenue assez importante pour pouvoir demander une paroisse de langue française dirigée par un prêtre canadien. À partir de 1901, environ 200 familles franco-américaines ont fait plusieurs demandes auprès de l'évêque de Hartford (Roby, 1990, p. 175). Ces demandes sont restées sans réponse jusqu'en 1908, date de l'établissement de l'église Sainte-Anne. Cet événement a marqué une victoire importante pour les Franco-Américains, qui avaient ainsi non seulement un lieu de prière, mais aussi un lieu de rencontre et d'échange en français. Onze ans plus tard, ils ont fondé une école paroissiale qui permettait aux enfants d'être scolarisés en français. Cette école faisait venir des sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge de Nicolet, au Québec, pour enseigner. L'infrastructure mise en place à cette même époque incluait également une succursale de compagnie d'assurances, la Société des Artisans Canadiens-Français, et le *French-Canadian Champlain Club*.

Une autre caractéristique de la ville de Bristol est que, dès le début, son industrie se différenciait déjà de celle de la plupart des autres villes qui attiraient les Franco-Américains. Tandis que l'industrie textile dominait les villes comme Lewiston, Lowell et Woonsocket, Bristol était connue surtout pour la fabrication des horloges, des roulements à billes et des ressorts. Dans les années 1920, neuf ouvriers sur dix travaillaient dans les quatre plus grandes entreprises de la ville : New Departure, Ingraham, Bristol Brass et Wallace Barnes (Clouette et Roth, p. 194-197). Au cours des entretiens dont il sera question ici, plusieurs locuteurs parlent du travail à la New Departure. Leurs propos confirment l'idée selon laquelle les immigrants qui s'étaient déjà installés en Nouvelle-Angleterre ont souvent aidé leurs compatriotes à trouver du travail en les présentant à leurs employeurs. Cette pratique encourageait l'arrivée d'autres Franco-Américains et, par conséquent, le maintien du français (Clouette et Roth, p. 142).

Analyse des données démographiques

La ville de Bristol nous intéresse parce que sa population francophone semble avoir évolué différemment de celle des autres communautés. Pour pouvoir l'étudier, nous avons consulté des recensements faits par le United States Census Bureau entre 1930 et 2000. L'une des plus grandes difficultés d'une telle tâche est de trouver des résultats comparables sur plusieurs recensements malgré les changements dans les questions posées et les définitions de catégories. La non-disponibilité de certains renseignements constitue un autre problème³.

Le tableau 1 montre qu'au cours des années 1930, l'immigration dans le Connecticut comme dans les six autres États de la Nouvelle-Angleterre a presque cessé. Selon les historiens, cette évolution est attribuable à des changements dans les lois de l'immigration ainsi qu'à la crise économique (Chartier, 1991 ; Roby, 1990 et 2000 ; Weil, 1989).

Le tableau 2 présente les chiffres de l'immigration canadienne⁴ en Nouvelle-Angleterre entre 1930 et 1970. Il permet de constater que le nombre d'immigrants était en chute constante et que ce ralentissement était moins important au Connecticut que dans les autres États de la région. De plus, nous observons que le Connecticut est le seul État dans lequel le nombre d'immigrants en provenance du Canada se stabilise entre 1940 et 1950, alors qu'il continue à chuter dans les autres États. Le Connecticut est aussi le seul État à connaître, au cours des années 1950, une augmentation du nombre d'immigrants canadiens suivie d'une légère baisse sans grandes conséquences.

Il est important de noter que le renouvellement de la population dans le Connecticut a été renforcé par une grande migration de Franco-Américains en provenance du New Hampshire, du Vermont et surtout du nord du Maine. La plupart de ces émigrants souhaitaient s'installer dans le Connecticut à cause du travail qui y était offert. En effet, cette migration a eu un tel impact démographique que, déjà en 1970, la population franco-américaine du Connecticut avait dépassé celles des autres États, sauf celle du Massachusetts (Allen, p. 52-53).

Au tableau 3, nous pouvons voir que le renouvellement de la population franco-américaine n'a pas pu continuer jusqu'à aujourd'hui et que, selon les deux derniers recensements, la population d'ascendance française ou canadienne-française a chuté autant dans le Connecticut que dans les autres États de la Nouvelle-Angleterre. La chute moyenne est d'environ 16 % entre 1990 et 2000.

Parmi les villes franco-américaines du Connecticut, Bristol était celle qui avait de loin le nombre le plus élevé de francophones en 1990 (voir tableau 4). Mis à part East Hartford, cette communauté francophone est toujours la plus importante de l'État. Pourtant, le transfert à l'anglais à Bristol comme dans le Connecticut en général n'a pas été arrêté, mais seulement retardé par ce renouvellement démographique. La chute de 32,8 % dans le nombre de personnes qui parlaient français à la maison à Bristol entre 1980 et 2000, une des plus grandes chutes à l'intérieur de l'État, en témoigne.

Nous pouvons voir au tableau 5 que la chute de 30,2 % dans le nombre de personnes qui parlent français à la maison à Bristol est deux fois plus importante que la diminution démographique de 14,5 % de cette communauté. Bien que pour cent personnes d'ascendance française ou canadienne-française, il y en ait cinq de moins qui parlent français en 2000 qu'en 1990, cela représente une perte de 18,3 % parmi les Franco-Américains qui emploient le français à la maison.

Analyse

Les données que nous présentons ici proviennent d'entretiens réalisés au cours de l'été 2002 par la professeure Cynthia Fox de l'Université à Albany, auprès de 15 hommes et de 15 femmes âgés de 22 à 98 ans (voir tableau 6). Madame Fox a pris contact avec la communauté franco-américaine de Bristol par l'intermédiaire de représentants de deux de ses institutions clés : l'église Sainte-Anne et le *Club Franco-American*. Le curé de la paroisse l'a présentée à trois locuteurs, et un des anciens présidents du *Club* lui a permis de faire la connaissance d'une dizaine d'autres personnes. Ces premiers contacts en ont entraîné d'autres. D'autre part, des contacts avec le comité exécutif de la *Bristol Historical Society* ont conduit à la publication d'un article décrivant le projet dans le *Hartford Courant*. Par suite de cette parution, plusieurs locuteurs se sont portés volontaires pour cette étude.

L'échantillon de locuteurs ainsi constitué dresse un portrait assez fidèle de la complexité démographique de cette communauté. Comme le tableau 7 l'indique, seulement sept des locuteurs interviewés sont nés à Bristol ; les autres sont arrivés dans cette ville entre l'âge de 11 ans et de 75 ans. On remarque qu'ils sont arrivés entre 1916 et 1997. Enfin, il faut noter que certains de ces locuteurs sont nés au Québec ou au Nouveau-Brunswick, tandis que d'autres sont nés aux États-Unis dans des communautés franco-américaines telles que Berlin dans le New Hampshire, New Bedford dans le Massachusetts et Van Buren dans le Maine.

Afin de mieux comprendre l'interaction de ces différents facteurs dans la composition de la communauté, il est utile d'examiner la répartition des locuteurs selon la date où la famille est arrivée aux États-Unis et son lieu d'origine au Canada. Dans le tableau 6, on voit en effet que, par rapport à la date d'arrivée, les locuteurs se divisent nettement en deux premiers groupes : ceux dont la famille a quitté le Canada pendant la grande immigration de 1840-1930 et que nous qualifions de « Franco-Américains de tradition » et ceux dont la famille est partie du Canada après la Deuxième Guerre mondiale et que nous appelons les « nouveaux Franco-Américains ». Nous observons aussi une division en ce qui concerne le lieu d'origine : les Franco-Américains de tradition sont pour la plupart de l'ouest du Québec, alors que les nouveaux Franco-Américains émigrent de la Beauce, du Nouveau-Brunswick et de la région frontalière des deux provinces. Ces différences entre les lieux d'origine nous amènent à faire une deuxième distinction, c'est-à-dire à diviser le groupe des nouveaux Franco-Américains en deux sous-groupes. Nous avons donc maintenant trois groupes distincts : un premier groupe composé des Franco-Américains de tradition, un deuxième groupe constitué des Franco-Américains originaires du Nouveau-Brunswick et de communautés franco-américaines du nord-est des États-Unis, et finalement un dernier groupe composé de Québécois qui sont venus plutôt de l'est du Québec.

Chacun de ces trois groupes a des caractéristiques distinctes. Une analyse des informations fournies par les locuteurs du corpus nous permet de mieux comprendre la situation linguistique propre à Bristol qui résulte en partie de la complexité de cette immigration.

Groupe 1

Au tableau 7, nous constatons que les Franco-Américains de tradition sont tous de la deuxième ou troisième génération et que ce groupe a des caractéristiques typiques d'une population en voie d'assimilation. Leur emploi du français et leur participation à des activités francophones ont considérablement diminué au fil du temps.

Nous constatons aussi que les mariages des membres du premier groupe sont exogames et que personne ne semble avoir réussi à transmettre la langue à ses enfants. BR08 ne voit pas l'intérêt de transmettre le français. En parlant de l'école, il dit : « *My children really have no reason to take it [...]* ». Il affirme d'ailleurs que le français n'est plus parlé que par les personnes les plus âgées et n'est donc d'aucune utilité pour les enfants. Ces attitudes ont entraîné la disparition de la langue au sein de la famille.

Les locuteurs de ce groupe semblent partager une attitude commune, c'est-à-dire que le français ne leur est plus très utile et qu'il l'est encore moins pour la génération suivante. Le sentiment général, décrit par BR07, est que « c'est toujours bon d'avoir deux langues mais c'est pas nécessaire [...] ». Le français a cessé d'être la langue d'usage et de premier choix dans la plupart de leurs occupations quotidiennes. Ce groupe est donc relativement proche de l'assimilation complète.

Groupe 2

La deuxième catégorie est composée de locuteurs de diverses origines, notamment du Nouveau-Brunswick, du nord du Maine et d'autres communautés franco-américaines. Il s'agit d'un groupe moins homogène que les deux autres, mais dont les locuteurs ont au moins en commun le fait d'être tous bilingues. Bien qu'ils soient tous arrivés à Bristol après la guerre, la plupart d'entre eux sont de la deuxième ou troisième génération d'immigrants (aux États-Unis). Comme le groupe précédent, ils n'ont pas réussi à transmettre la langue à leurs enfants et ont progressivement cessé d'utiliser le français. Ces locuteurs ne participent pratiquement pas aux activités francophones. Nous constatons que ce manque de contacts linguistiques entre eux et la communauté francophone active peut s'expliquer ainsi : d'abord, leur assimilation a été facilitée par leur bilinguisme ; ensuite, ils se sont sentis différents des Franco-Américains déjà sur place à cause de leurs origines et de la valeur associée à leur variété de français.

Ce groupe ne semble pas avoir apporté beaucoup de vitalité à la communauté linguistique existante. Il est en effet resté plutôt à l'écart de la communauté franco-américaine de Bristol, s'intégrant assez bien à la culture américaine dominante. BR23 a indiqué qu'il était au courant de l'existence d'une communauté francophone à Bristol, mais qu'il ne voyait pas de francophones dans la communauté. BR15, qui fait partie du groupe 3, confirme cette idée en disant : « Il y en a de la province de Québec là, qui viennent des alentours de la Beauce là, beaucoup là. On se tient un peu avec eux autres mais notre monde qu'on se tient le plus là c'est le nord du Maine puis le Nouveau-Brunswick. »

Étant déjà bilingues à leur arrivée, les membres de ce groupe devaient se sentir plus à l'aise dans la communauté anglophone que les autres groupes, parce qu'ils pouvaient communiquer directement avec les Américains et n'avaient donc pas vraiment besoin du soutien d'un environnement francophone à Bristol. De nombreux membres de ce groupe pensent en effet que l'assimilation est inévitable. BR10, par exemple, compare ceux qui veulent garder leur propre façon de parler (leur propre dialecte) aux gens qui ont peur d'apprendre à utiliser l'ordinateur. Selon eux, l'assimilation linguistique n'est pas une chose négative mais représente plutôt le progrès et une évolution normale.

Un autre trait caractéristique de ce groupe est son sentiment d'insécurité linguistique en français. Les locuteurs expliquent qu'ils s'expriment en français acadien ou dans la variété de français parlée au Québec il y a deux ou trois générations. De plus, le français des locuteurs déjà installés aux États-Unis avant d'arriver à Bristol a été lar-

gement influencé par l'anglais. BR26, qui est né dans le Maine francophone, dit même, en parlant d'un Québécois : « Il parle trop bien le français. J'ai de la misère à le comprendre des fois ». Il remarque de « grosses différences » entre son français et le français parlé au Québec, affirmant que « Nous autres, on parle français mais c'est pas vraiment le vrai français ».

Groupe 3

Le troisième groupe de Franco-Américains est sans doute, parmi les trois, le groupe qui maintient le plus la langue. Les locuteurs appartiennent à la première génération d'immigrants et viennent du Québec, en particulier de la Beauce. Ces locuteurs n'étaient pas bilingues lors de leur arrivée. Ils ont manifesté un souci de conserver leur langue au sein de la famille et dans leurs activités. Les locuteurs du troisième groupe font en effet preuve d'un très fort attachement à leur culture et à leur langue, comme on peut le voir dans les propos des locuteurs BR03 : « Je suis canadienne et je suis fière d'être canadienne » et BR06 : « J'ai essayé autant que possible de garder mon français ». Ne parlant que le français lors de leur arrivée, ils ont eu des difficultés à communiquer, ce qui explique en partie pourquoi ils sont restés aussi actifs dans la communauté francophone et utilisent le français si souvent. BR06 admet qu'elle peut « [...] parler l'anglais mais ça va toujours mieux lorsque c'est le français ». Ils participent donc activement aux activités francophones, culturelles ou religieuses, telles que *La Rencontre*, *Le Club Franco-Américain*, *Les Dames de Sainte-Anne*, ou *L'Union Saint-Jean-Baptiste*.

Ils ont, dans la plupart des cas, conservé des liens avec les membres de leur famille étendue restés au Canada et retournent leur rendre visite régulièrement. Ces liens renforcent le besoin de garder la langue ainsi que la nécessité de la transmettre à leurs enfants afin que ceux-ci puissent communiquer avec le reste de la famille restée au Québec. BR03 explique qu'elle voulait que ses enfants apprennent le français pour pouvoir aller au Canada. On remarque que, dans la plupart des cas, ils transmettent la langue à leurs enfants et donc qu'encore aujourd'hui, la majorité d'entre eux semble utiliser le français presque tous les jours au sein de la famille ainsi qu'avec les amis. La pratique du français au sein de la famille immédiate est renforcée par le fait que non seulement ils se marient avec d'autres Franco-Américains, mais que leurs conjoints sont aussi originaires du Québec (et non pas de l'Acadie). Ils partagent donc entre époux une même culture et une même langue.

L'interaction entre les groupes

Le groupe 3, malgré tous ces signes d'activité, ne semble pas avoir contribué à maintenir de façon durable les échanges en français dans la communauté. Une des raisons de cette évolution est que les locuteurs de différentes origines semblent avoir gardé le plus de contacts avec les membres de leur communauté restreinte. C'est ce que tendent à montrer les mariages endogames ainsi que certains commentaires tels que celui du locuteur BR15, du troisième groupe, qui avoue avoir très peu de contacts avec les locuteurs du deuxième groupe et beaucoup plus avec les locuteurs de son propre groupe. Il ne semble donc pas y avoir beaucoup d'échanges en français entre les différents groupes. On peut aussi comprendre que certains locuteurs plus à l'aise en français qu'en anglais, tels que BR06 et BR16 (qui ne parle que le français), aient peu de contacts avec d'autres locuteurs déjà largement assimilés et donc plus à l'aise en anglais comme ceux des deux autres groupes. Il faut en effet garder à l'esprit que

lorsque les locuteurs du troisième groupe, qui sont tous de la première génération, sont arrivés du Québec, ils ont rencontré des Franco-Américains déjà partiellement assimilés et d'autres Franco-Américains facilement et volontairement assimilables parce qu'ils étaient déjà bilingues.

Le manque de contacts linguistiques entre les groupes de locuteurs semble être également dû à la conscience collective d'une hiérarchie des variétés du français à Bristol. À partir des commentaires de nos locuteurs, nous avons pu déterminer la structure de cette hiérarchie : au sommet se trouve le français québécois, avec la variété beauceronne, qui est un peu moins valorisée que le français québécois « standard », mais plus valorisée que le français du Nouveau-Brunswick et du nord du Maine. En bas de cette hiérarchie se trouve le français américain, c'est-à-dire le français des communautés franco-américaines. De par leur place au milieu et en bas de la hiérarchie, les membres du groupe 2 ont ressenti une insécurité linguistique qui a freiné leurs échanges en français.

En plus de ces divisions linguistiques, les locuteurs semblent aussi partagés sur la question de leur identité individuelle. En réponse à la question posée lors de l'entretien cherchant à savoir comment ils se définiraient eux-mêmes, les locuteurs ont déclaré être Canadiens, Québécois, Canadiens français, Franco-Américains et Américains.

Nous pouvons remarquer qu'aucun locuteur ne s'est décrit comme Acadien. Ceux qui le sont se déclarent soit Américains, soit Franco-Américains. Le recensement de 2000, qui propose pour la première fois la catégorie « Acadien / Cajun », tend à confirmer notre observation : personne ne s'est identifié comme tel.

Aujourd'hui, les locuteurs n'ont pas le sentiment d'appartenir à une seule culture ; ils semblent définir leur « franco-américanité » de différentes façons. Certains ont gardé les traditions culturelles (la bénédiction du jour de l'An, les tourtières, la musique, etc.), d'autres se sont efforcés de conserver la langue, et d'autres encore sont restés attachés à la pratique religieuse en français. Ce manque d'unanimité entre les membres de la communauté a contribué en partie à la chute des institutions franco-américaines.

La communauté franco-américaine a vu sa seule école, l'école Sainte-Anne, passer progressivement de l'enseignement bilingue à l'enseignement unilingue anglais. L'église Sainte-Anne a connu une transition similaire. À l'origine, l'office était toujours célébré en français, puis il a été célébré en anglais de plus en plus souvent au point de n'être maintenant offert en français qu'une fois par semaine, le dimanche matin à huit heures. L'église et les activités paroissiales ne suffisent plus à encourager la pratique du français. BR08 (qui comprend le français mais ne le parle pratiquement pas) dit : « *Most of the people that I see in church [...] speak as little or less French than I do [...] the potential for using French is very limited* ».

Les médias sont maintenant uniquement anglophones. Il n'y a plus d'émission de télévision ni de radio en français. Plusieurs de nos locuteurs disent qu'ils avaient l'habitude de regarder l'émission *Bonjour* de Josée Vachon, qui n'est plus diffusée maintenant.

Les clubs, longtemps piliers de la culture franco-américaine, existent toujours, mais ils fonctionnent eux aussi de plus en plus en anglais. Parlant du *Club Franco-American*, BR51 affirme : « *The French Club is not a French club, it's an American club* » ; quant à BR26, il déclare :

« Tu vas au club français puis il y a plus du monde qui parle anglais là que d'autre chose parce que les jeunes français ont perdu leur français ou ils l'ont jamais eu. Les Français là qui ont une trentaine d'années là ceux-là eux autres ils parlent pas trop français. Surtout ceux qui sont venus au monde par ici, puis vraiment c'est ceux-là qui vont appartenir au club parce qu'ils sont descendants des Français ».

BR26 n'est pas le seul à exprimer cette idée : presque tous les locuteurs interviewés ont affirmé que, lorsqu'il n'y a qu'une seule personne non francophone présente, tout le monde s'exprime en anglais par politesse, quel que soit le contexte social. Bien que certains Franco-Américains s'y réunissent toujours, ces associations culturelles ont donc cessé de constituer un cadre propice aux échanges linguistiques en français.

Dans le passé, les Franco-Américains avaient souvent l'occasion de parler français au travail. Les grandes usines de la région qui employaient traditionnellement des Franco-Américains ont fermé. La population franco-américaine actuellement sur le marché du travail ne trouve donc plus d'interlocuteurs francophones sur ses lieux de travail, sinon dans de rares cas, notamment celui des entreprises familiales (comme celle de la famille de BR12) où le français est la langue de travail et celui des commerces (comme la librairie religieuse de BR10) où le français est utilisé avec certains clients.

Bien que le français disparaisse ou ait déjà disparu au travail, à l'école, à l'église et dans d'autres contextes sociaux, on pourrait s'attendre à ce que la langue soit restée plus présente dans le cadre familial. Or les comportements évoluent, et même les parents du groupe 3 (BR24 et BR25) cessent de transmettre la langue à leurs enfants. Cette nouvelle tendance montre que l'arrivée des nouveaux immigrants n'a que ralenti le processus d'assimilation. En effet, même les nouveaux immigrés semblent désormais suivre la même voie que les Franco-Américains de tradition. Tout ce qui représente la culture franco-américaine à Bristol ne passe plus obligatoirement par la langue française.

Conclusion

Selon les comportements linguistiques que nous venons de décrire, nous voyons qu'à Bristol la langue française ne semble plus occuper la place prédominante qu'elle avait dans le passé. Pourtant, dans les quatre communautés étudiées jusqu'ici dans le cadre du projet « *A Sociolinguistic Investigation of Franco-American French* », Woonsocket dans le Rhode Island, Van Buren et Waterville dans le Maine, et Bristol, cette dernière est la seule où il existe toujours une messe en français ainsi qu'un club franco-américain. Même si l'usage du français a diminué à l'échelle de la collectivité, la moitié de nos locuteurs utilisent le français tous les jours et ont presque tous la possibilité de parler français avec au moins une personne de leur entourage. Ce n'est pas le cas de beaucoup d'autres villes franco-américaines qui n'ont connu que la grande vague d'immigration qui s'est terminée dans les années 1930⁵. Cependant, la nouvelle vague d'immigration n'a ralenti l'assimilation et le transfert à l'anglais que pendant une quarantaine d'années.

NOTES

1. Le corpus de Bristol s'est constitué dans le cadre du projet de recherche de la professeure Cynthia Fox de l'Université à Albany, « A Sociolinguistic Investigation of Franco-American French » (BCS-0003942) subventionné par la National Science Foundation. Nous souhaitons vivement remercier madame Fox pour son soutien et ses conseils lors de la rédaction de cet article ainsi que pour avoir bien voulu mettre à notre disposition le corpus qu'elle a constitué.
2. Bien que les immigrants constituent au moins deux tiers de la population de Bristol en 1910 (CLOUETTE et ROTH, p. 140), ils sont pratiquement absents de tout récit historique portant sur la ville. Dans les rares travaux où on les mentionne, il est question des Irlandais, ou simplement des immigrants en général, mais pas des Franco-Américains. Par exemple, JOSEPHSON, dans une thèse de 75 pages sur l'histoire de Bristol, ne mentionne jamais les Franco-Américains et ne se réfère aux Canadiens qu'une seule fois : « Canadiens came to fill the need for laborers in many factories during the twentieth century » (p. 62). De même, les travaux historiques portant sur les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ou du Connecticut ne mentionnent que rarement la communauté francophone de Bristol. C'est donc à la lumière de ces ressources limitées que nous décrivons ici des événements qui ont marqué l'histoire de ces immigrants originaires du Canada français, qui sont venus partager la vie des *Bristolites*.
3. Pour clarifier nos méthodes, les explications de définitions, les catégories utilisées et les sources (recensement et section exacte) ainsi que tout commentaire méthodologique non intégré au texte lui-même se trouvent dans des notes au bas des tableaux.
4. Nous avons été obligés de prendre en compte l'immigration canadienne dans sa totalité (et non pas celle du Canada français uniquement) pour pouvoir inclure les années 1960 et 1970 dans notre étude. Ceci pour deux raisons pratiques, d'abord, à partir de 1960, le recensement ne distingue plus les immigrants en provenance du Canada français de ceux du reste du pays. De fait, une comparaison parmi les Canadiens français uniquement est impossible si nous voulons suivre le développement de l'immigration après 1950. Ensuite, les questionnaires des divers recensements ne donnent pas de définition exacte pour la distinction entre « Canada-French » et « Canada-Other ». Or deux faits nous donnent de bonnes raisons de penser que l'immigration canadienne totale est composée en grande partie de francophones : premièrement, beaucoup de nos « nouveaux Franco-Américains » sont arrivés d'en dehors du Québec ; deuxièmement, les francophones sont plus motivés à immigrer.
5. Par exemple, à Cohoes, dans l'État de New York, la communauté francophone n'a plus de messe en français depuis le milieu des années 1960. La plupart de ses habitants francophones ont plus de 60 ans et disent qu'ils n'ont jamais l'occasion d'employer le français parce qu'il ne reste personne avec qui le parler (FOX, p. 264-265).

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN, James P. (1974), « Franco-Americans in Maine: A Geographical Perspective », *Acadiensis*, n° 4, p. 32-66.
- CHARTIER, Armand (1991), *L'Histoire des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre*, Sillery (Québec), Septentrion.
- CLOUETTE, Bruce et Matthew ROTH (1984), *Bristol, Connecticut: a bicentennial history, 1785-1985*, Canaan, New Hampshire, Phoenix Publishing.
- CONVENTION NATIONALE DES CANADIENS-AMÉRICAINS DE L'ÉTAT DU CONNECTICUT (1899), *Congrès nationaux : Histoire et statistiques des Canadiens-Américains du Connecticut : 1885-1898*, Worcester, Massachusetts, Imprimerie de l'Opinion Publique.
- FOX, Cynthia (1995), « On Maintaining a Francophone Identity in Cohoes, NY », *The French Review*, vol. 69, n° 2,

p. 264-274.

GIGUÈRE, Madeleine (1996), « New England's Francophone Population based upon the 1990 Census », dans Claire QUINTAL (dir.), *Steeple and Smokestacks: A Collection of Essays on the Franco-American Experience in New England*, Worcester, Massachusetts, Éditions de l'Institut français, p. 567-594.

JOSEPHSON, Beryl P. (1974), *A History of Bristol, Connecticut*, thèse de M.A., Central Connecticut State College.

LEACH, Gail et Steven VASTOLA (2001), *Bristol: Images of America*, Great Britain, Arcadia Publishing.

ROBY, Yves (1990), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre 1776-1930*, Sillery (Québec), Septentrion.

ROBY, Yves (2000), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre : rêves et réalités*, Sillery (Québec), Septentrion.

UNITED STATES CENSUS BUREAU, 1990 Census Summary Tape File 3A.

UNITED STATES CENSUS BUREAU, Census 2000 Summary Tape File 3A.

WEIL, François (1989), *Les Franco-Américains 1860-1980*, Paris, Belin.

Tableau 1

Évolution en pourcentage de l'émigration canadienne en
Nouvelle-Angleterre entre 1930 et 1970

État	1930-1939	1940-1949	1950-1959	1960-1969
Connecticut	-17,94 %	0,13 %	10,26 %	-5,61 %
Maine	-17,29 %	-10,90 %	-18,89 %	-29,31 %
Massachusetts	-18,81 %	-17,68 %	-21,01 %	-27,85 %
New Hampshire	-17,64 %	-16,97 %	-24,53 %	-19,14 %
Rhode Island	-21,72 %	-17,76 %	-28,53 %	-34,85 %
Vermont	N/D ¹	-5,52 %	-19,06 %	-30,47 %
Total Nouvelle-Angleterre	N/D	-12,65 %	-18,74 %	-25,23 %

¹ Chiffres non disponibles pour le Vermont, car la population de « Foreign-born whites » pour l'État est inférieure à 50 000.

Sources

« *Nativity and Parentage of the White Population* », U.S. Bureau of the Census, *1940 Census of Population, Characteristics of the population, United States Summary, Table 6*.

« *Country of Birth of the Foreign-Born White Population* », U.S. Bureau of the Census, *1950 Census of Population, Characteristics of the population, United States Summary, Table 71*.

« *Country of Origin of the Foreign Stock by Nativity, Color, and Sex, for the State: 1960* », U.S. Bureau of the Census, *1960 Census of Population, Detailed Characteristics, Table 99*.

(« *State summaries* » : Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont)

« *Country of Origin of the Foreign Stock by Nativity and Race* », U.S. Bureau of the Census, *1970 Census of Population, Detailed Characteristics, Table 141*.

(« *State summaries* » : Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont)

Calculs effectués par Véronique Martin, Louis Stelling et Nadja Wyvekens.

Tableau 2

Population émigrée du Canada en Nouvelle-Angleterre entre 1930 et 1970, par État

État	1930	1940	1950	1960	1970
Connecticut	37 808	31 025	31 066	34 253	32 331
Maine	73 743	60 990	54 339	44 075	31 157
Massachusetts	288 056	233 873	192 514	152 075	109 714
New Hampshire	50 959	41 972	34 850	26 301	21 268
Rhode Island	39 278	30 747	25 286	18 072	11 773
Vermont	données non disponibles ¹	19 735	18 646	15 092	10 493
Total Nouvelle-Angleterre	489 844	418 342	356 701	289 868	216 736

¹ Chiffres non disponibles pour le Vermont, car la population de « Foreign-born whites » pour l'État est inférieure à 50 000.

² Total de la Nouvelle-Angleterre n'incluant pas les chiffres du Vermont.

Sources

« *Nativity and Parentage of the White Population* », U.S. Bureau of the Census, *1940 Census of Population, Characteristics of the population, United States Summary, Table 6.*

« *Country of Birth of the Foreign-Born White Population* », U.S. Bureau of the Census, *1950 Census of Population, Characteristics of the population, United States Summary, Table 71.*

« *Country of Origin of the Foreign Stock by Nativity, Color, and Sex, for the State: 1960* », U.S. Bureau of the Census, *1960 Census of Population, Detailed Characteristics, Table 99.*

(« *State summaries* » : Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont)

« *Country of Origin of the Foreign Stock by Nativity and Race* », U.S. Bureau of the Census, *1970 Census of Population, Detailed Characteristics, Table 141.*

(« *State summaries* » : Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont)

Calculs effectués par Véronique Martin, Louis Stelling et Nadja Wyvekens.

Tableau 3

**Ascendance française ou canadienne-française
en Nouvelle-Angleterre, 1990 et 2000, par État**

État		Pop. totale (x 1 000 habitants)	D'ascendance fr., can.-fr. (x 1 000 habitants)	D'ascendance fr., can.-fr. (%)
Connecticut	1990	3 287	262	8,0 %
	2000	3 406	218	6,4 %
	Δ / p.t.	119	-44	-1,6 %
	Δ / p. franco			-16,8 %
Maine	1990	1 228	277	22,6 %
	2000	1 275	237	18,6 %
	Δ / p.t.	47	-40	-4,0 %
	Δ / p. franco			-14,4 %
Massachu- setts	1990	6 016	685	11,4 %
	2000	6 349	560	8,8 %
	Δ / p.t.	333	-125	-2,6 %
	Δ / p. franco			-18,2 %
New Hampshire	1990	1 109	260	23,4 %
	2000	1 236	241	19,5 %
	Δ / p.t.	127	-19	-3,9 %
	Δ / p. franco			-7,3 %
Rhode Island	1990	1 003	158	15,8 %
	2000	1 048	129	12,3 %
	Δ / p.t.	45	-29	-3,4 %
	Δ / p. franco			-18,4 %
Vermont	1990	563	134	23,8 %
	2000	609	110	18,1 %
	Δ / p.t.	46	-24	-5,7 %
	Δ / p. franco			-17,9 %
Total Nouvelle- Angleterre	1990	13 206	1 776	13,4 %
	2000	13 923	1 495	10,7 %
	Δ / p.t.	717	-281	-2,7 %
	Δ / p. franco			-15,8 %

Sources

« Total Population », U.S. Bureau of the Census, *1990 Census of Population, Summary Tape File 3A*.

« Total Population », U.S. Bureau of the Census, *Census 2000, Summary Tape File 3A*.

« First Ancestry », U.S. Bureau of the Census, *1990 Census of Population, Summary Tape File 3A*.

« First Ancestry », U.S. Bureau of the Census, *Census 2000, Summary Tape File 3A*.

*La catégorie « First Ancestry » a été choisie pour deux raisons. D'abord, les chiffres du recensement de 2000 n'avaient pas tous été publiés au moment où nous faisons ces recherches. Ensuite, « First Ancestry » nous donne une idée de ce que les gens considèrent être leur ascendance culturelle principale.

Calculs effectués par Louis Stelling et Jodie Lemery.

Attitudes linguistiques et transfert à l'anglais à Bristol (Connecticut)

Tableau 4

**Français parlé à la maison de 1960 à 2000 (locuteurs âgés de 5 ans et plus),
selon la ville du Connecticut**

Ville	1960 <i>Foreign Born Mother Tongue*</i>	1970 <i>Mother Tongue</i>	1980 <i>Lang. Spoken at Home</i>	1990 <i>Lang. Spoken at Home</i>	2000 <i>Lang. Spoken at Home</i>	Évolution depuis 1980 (%)
Bristol	1 396	8 747	4 172	4 016	2 803	
% Δ				-3,74 %	-30,20 %	-32,81 %
East Hartford	541	5 562	2 828	2 325	2 858	
% Δ				-17,79 %	22,92 %	1,06 %
Hartford	3 584	12 073	3 750	1 911	1 683	
% Δ				-49,04 %	-11,93 %	-55,12 %
Meriden	588	3 806	1 519	1 389	671	
% Δ				-8,56 %	-51,69 %	-55,83 %
New Britain	882	6 515	2 468	1 735	1 360	
% Δ				-29,70 %	-21,61 %	-44,89 %
Waterbury	2 186	6 984	2 396	1 626	1 088	
% Δ				-32,14 %	-33,09 %	-54,59 %
West Hartford	524	2 512	1 293	1 000	1 004	
% Δ				-22,66 %	0,40 %	-22,35 %
Total	9 701	46 199	18 426	14 002	11 467	
% Δ				-24,01 %	-18,10 %	-37,77 %

* = « Mother tongue of the Foreign Born population »

Ces chiffres incluent un faible pourcentage de francophones d'origine non canadienne. Nous avons choisi ici toutes les villes de l'État du Connecticut ayant une population francophone d'au moins 1 000 personnes. Trois autres villes ont été exclues parce qu'elles ont un nombre important d'immigrants francophones qui ne sont pas originaires du Canada.

Sources

« *Language(s) Spoken at Home* », U.S. Bureau of the Census, *1980 Census of Population, General Social and Economic Characteristics: Connecticut, Table 116a*.

« *Language(s) Spoken at Home* », U.S. Bureau of the Census, *1990 Census of Population, Summary Tape File 3A*.

« *Language(s) Spoken at Home* », U.S. Bureau of the Census, *Census 2000, Summary Tape File 3A*.

Pourcentages calculés par Louis Stelling et Jodie Lemery.

Tableau 5

**Population totale, locuteurs du français à la maison
et population d'ascendance française ou canadienne-
française, Bristol (Conn.), 1990 et 2000**

	1990	2000	Chute
Population totale	60 640	60 062	-578 -0,95 %
Population totale (5 ans et +)	56 412	56 303	-109 -0,19 %
Nombre de locuteurs du français à la maison (5 ans et +)	4 016	2 803	-1 213
En proportion de la population totale (5 ans et +)	7,12 %	4,98 %	-2,15 %
Proportion de locuteurs du français à la maison			-30,20 %
Population d'ascendance française ou canadienne-française	14 293	12 215	-2 078
En proportion de la population totale	23,57 %	20 34 %	-3,43 %
Proportion d'ascendance française ou canadienne-française			-14,54 %
Proportion de locuteurs du français à la maison par rapport à la population d'ascendance française ou canadienne-française	28,10 %	22,95 %	-5,15 %
			-18,32 %

Sources

« Total Population », U.S. Bureau of the Census, *1990 Census of Population, Summary Tape File 3A*.

« Total Population », U.S. Bureau of the Census, *Census 2000, Summary Tape File 3A*.

« Language(s) Spoken at Home », U.S. Bureau of the Census, *1990 Census of Population, Summary Tape File 3A*.

« Language(s) Spoken at Home », U.S. Bureau of the Census, *Census 2000, Summary Tape File 3A*.

« First Ancestry », U.S. Bureau of the Census, *1990 Census of Population, Summary Tape File 3A*.

« First Ancestry », U.S. Bureau of the Census, *Census 2000, Summary Tape File 3A*.

Calculs effectués par Louis Stelling.

Tableau 6
Locuteurs interviewés

	Locuteur	Age / Sexe	Lieu de naissance	
Groupe 1	BR-07	75 m	Bristol, CT	nés/venus à Bristol avant la guerre (Franco-Américains de tradition)
	BR-08	51 m	Bristol, CT	
	BR-11	80 f	Bristol, CT	
	BR-20	59 f	Bristol, CT	
	BR-S5	98 f	Saint-Hyacinthe, QC	
	BR-S2	89 ? m	près de Magog, QC	
Groupe 2	BR-02	75 m	Grand Isle, ME	venus du Maine
	BR-09	74 m	Sainte-Agathe, ME	
	BR-18	64 f	Van Buren, ME	
	BR-26	60 m	Grand Isle, ME	
	BR-13	56 f	Nouveau-Brunswick	venus du N.-B.
	BR-17	49 m	Nouveau-Brunswick	
	BR-01	73 m	New Bedford, MA	nés aux États-Unis (sauf le Maine)
	BR-10	64 m	Berlin, NH	
	BR-19	77 m	Marville, RI	
	BR-23	51 m	Berlin, NH	
Groupe 3	BR-03	57 f	Saint-Benoît-Labre, QC	venus du Québec après la guerre
	BR-04	76 m	La Guadeloupe, QC	
	BR-05	72 f	Saint-Martin, QC	
	BR-06	75 f	Saint-Ludger, QC	
	BR-12	22 m	Bristol, CT	
	BR-16	75 f	Magog / Saint-Ludger, QC	
	BR-24	45 f	Saint-Ludger, QC	
	BR-25	43 f	Bristol, CT	
	BR-14	55 f	QC / frontière du N.-B.	
	BR-15	57 m	QC / frontière du N.-B.	
	BR-S3	27? f	QC / frontière du N.-B.	
	BR-21	46 m	Notre-Dame-du-Lac, QC	
	BR-S1	76 ? m	Bristol, CT	
	BR-22	44 f	Sherbrooke, QC	

* Les locuteurs BRS4 et BRS6 n'ont pas été inclus dans ce tableau en raison du manque de renseignements à leur sujet.

Tableau 7

Caractéristiques et comportements des locuteurs

		Âge/sexe	Génération	Mariage	Transmission	Usage		Activités		
						passé	aujourd'hui	passé	aujourd'hui	
Groupe 1	BR-07	75 m	2/3	exogame	0	4	1	1	1	nés/venus à Bristol avant la guerre (Franco-Américains de tradition)
	BR-08	51 m	2	exogame	0	4	0	0	0	
	BR-11	80 f	2	exogame	pas d'enfant	4	1	2	1	
	BR-20	59 f	2/3	exogame	1	4	2	1	0	
	BR-S5	98 f	1	pas mariée	pas d'enfant	4	4	3	0	
Groupe 2	BR-02	75 m	≥2	endogame	0	4	1	1	1	venus du Maine
	BR-09	74 m	≥2	endogame	0	4	4	3		
	BR-18	64 f	≥2	exogame	pas d'enfant	4	2	0	0	
	BR-26	60 m	≥2	endogame	1	4	2	0	0	
	BR-13	56 f	1	exogame	1	4	4	3	2	venus du N.-B.
	BR-17	49 m	2/3	pas marié	1	4	4		0	
	BR-01	73 m	2/3	pas marié	pas d'enfant	4	1	1	1	nés aux États-Unis (sauf le Maine)
	BR-10	64 m	2/3	endogame	1	4	4	0	0	
	BR-19	77 m	3	exogame	0	4	2	0	0	
	BR-23	51 m	3	exogame	0	4	1	0	0	

Groupe 3	BR-03	57 f	1	endogame	2	4	4	3	3	venus du Québec après la guerre
	BR-04	76 m	1	endogame	2	4	4	3	2	
	BR-05	72 f	1	endogame	2	4	4	2	2	
	BR-06	75 f	1	endogame	2	4	4	4	4	
	BR-12	22 m	1	pas marié	pas d'enfant	4	4	1	1	
	BR-16	75 f	1	endogame	2	4	4	3	2	
	BR-24	45 f	1	exogame	0	4	4	0	0	
	BR-25	43 f	1	exogame	0	4	1			
	BR-14	55 f	1	endogame	2	4	4	3	3	
	BR-15	57 m	1	endogame	2	4	4	3	3	
	BR-S3	28? f	1	endogame	2	4	4			
	BR-21	46 m	1	endogame	0	4	1	2	0	
BR-22	44 f	1	endogame	0	4	1	2	1		

Transmission : Transmission du français à la génération suivante. 0 = aucune transmission ; 1 = a commencé à transmettre mais a arrêté ; 2 = a transmis.

Usage : Emploi du français. 0 = jamais ; 1 = avec certains membres de la famille ou certains amis lorsqu'ils se rencontrent par hasard ; 2 = avec au moins une personne, systématiquement (plusieurs fois par semaines ; l'institutrice qui ne le parle qu'avec ses étudiants en classe) ; 3 = avec plusieurs personnes, fréquemment, mais pas tous les jours ; 4 = tous les jours.

Activités : Participation aux activités francophones. 0 = aucune participation ; 1 = faible niveau de participation (une activité, rarement) ; 2 = niveau de participation moyen (une activité régulièrement) ; 3 = plus d'une activité ; 4 = très actif.

Les locuteurs BRS1, BRS2, BRS4 et BRS6 n'ont pas été inclus dans ce tableau en raison du manque de renseignements à leur sujet, mais leurs commentaires font partie de notre analyse.